



Lyon le 13/03/2017

LA REVUE DE PRESSE FPIP

VIOLENCES À L'ENCONTRE DES F.D.O. ➡ INSUPPORTABLE!

Marseille : Une collègue blessée, triple fracture faciale

La fonctionnaire de police avait été blessée dans le 8e arrondissement de Marseille par trois individus alcoolisés, à la suite d'un refus d'obtempérer. Elle a reçu plusieurs coups de poing et de pied à la tête qui ont provoqué une triple fracture faciale, entraînant 15 jours d'incapacité temporaire de travail, a précisé dimanche le procureur de la République à Marseille, Xavier Tarabeux. Les trois individus placés en garde à vue immédiatement après l'agression devraient être présentés lundi matin au parquet, a ajouté le procureur. (BFM, le 12/03/17)

Rillieux-la-Pape et Lyon 9 : les rodéos finissent en lynchages... deux jeunes circulaient sans casque sur une moto non immatriculée avenue de l'Europe. La procédure officieuse oblige les policiers à prendre leurs distances pour éviter un accident. C'est ce qu'ont fait les agents de la police municipale qui ont actionné leur gyrophare, mais ont respecté une importante distance de sécurité avec les motards. Ces derniers ont toutefois pris la fuite à vive allure avant de s'encastrent à près de 100km/h dans un 4x4 appartenant au cortège d'un mariage. L'un des jeunes a été grièvement blessé et a été conduit à l'hôpital. La scène a réveillé une forte colère chez les habitants du quartier et les membres du cortège du mariage, accusant les policiers d'avoir poussé les jeunes à la faute. Plusieurs coups ont été échangés entre la cinquantaine de riverains belliqueux et les fonctionnaires municipaux. Il a fallu l'appui de la police nationale et de gaz lacrymogène pour disperser la foule. Selon le Progrès, toute la scène a été filmée par les Go-Pro des policiers installées par la municipalité. (LyonMag, le 12/03/17)

Après la rixe à Rillieux-la-Pape, c'est dans le quartier de la Duchère à Lyon que des jeunes en colère ont pris à partie des policiers. Près de 80 d'entre eux reprochaient aux fonctionnaires d'avoir provoqué un accident sans gravité avec deux jeunes roulants sans casque sur un scooter. Les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogène pour disperser leurs opposants. Une interpellation a eu lieu (LyonMag, le 12/03/17)

... à Chevilly-Larue même musique : Le contrôle d'identité a mal tourné. Ce samedi, vers 18 h 30, les policiers du commissariat de L'Haÿ-les-Roses, en patrouille à Chevilly-Larue ont interpellé un homme en train de faire du rodéo à moto entre les rues de Bretagne et du Berry. Celui-ci n'ayant visiblement pas voulu décliner son identité a été rejoint par des copains. Un attroupement s'est formé et des projectiles ont été lancés en direction des fonctionnaires de police : jets de pierres, de planches, de trépieds métalliques. Les quatre policiers ont été blessés, notamment aux mains et aux chevilles. Ils ont subi un examen à l'hôpital générant des Incapacités Temporaires de Travail (ITT). Parallèlement, trois individus ont été interpellés et placés en garde à vue (Le Parisien, le 12/03/17)

Avignon : tel père, tel fils... Hier, un père et son fils ont été placés en garde à vue au commissariat d'Avignon. Vers 6 h 30, une patrouille de police a repéré le fils, âgé de 20 ans, en train de griller un feu rouge au volant d'une voiture, quartier Monclar. Les fonctionnaires ont alors tenté de le contrôler, mais le jeune conducteur a accéléré et grillé un second feu. Avant de perdre le contrôle de son véhicule au niveau d'un rond-point et de percuter un poteau électrique. Qu'à cela ne tienne, le conducteur s'est enfui à pied, poursuivi par les policiers. Le fuyard s'est alors engouffré dans une maison. L'homme, âgé de 46 ans, qui lui a ouvert la porte a crié « C'est mon fils ! Laissez-le ! » avant de claquer la porte aux fonctionnaires. Tandis que ces derniers tentaient de convaincre le fils de se rendre, une quinzaine de personnes les ont encerclés. Une pluie de noms d'oiseaux et de projectiles s'est alors abattue sur les policiers. L'un d'entre eux a été frappé au visage. Des renforts de police sont arrivés sur les lieux, faisant déguerpir l'attroupement. Le véhicule laissé fracassé contre le poteau électrique a été récupéré. Père et fils se sont finalement rendus au commissariat en début d'après-midi. Placés en garde en vue, ils seront déférés aujourd'hui devant un magistrat du parquet d'Avignon. Une enquête est en cours pour retrouver les assaillants à l'origine des jets de projectiles et des coups. (Le Dauphiné, le 12/03/17)

LA FPIP CONSTATE QUE LES VIOLENCES CONTRE DES F.D.O SE BANALISENT.

LA CAUSE : UNE RÉPONSE PÉNALE COMPLAISANTE POUR LES DÉLINQUANTS, ET IMPITOYABLE POUR LES POLICIERS, RENDANT TOUTE OPÉRATION POLICIÈRE, NÉCESSITANT L'USAGE DE LA FORCE, ILLÉGITIME.

**POLICIERS DE FRANCE N'HÉSITEZ PAS A NOUS CONTACTER VIA LA PAGE
FACEBOOK "FPIP BN" OU PAR MAIL**

Yann ROUCHIER, Secrétaire Zonal Sud Est